

## **LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS LIES AU HANDICAP DANS LA DEMARCHE QUALITE**

La Confédération Nationale de la Triperie Française est engagée dans le développement des compétences et applique une démarche de progrès pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap.

Cette fiche permet d'expliquer comment notre OF va pouvoir accueillir et prendre en compte « les différences ».

### **- Recueil et analyse des différents besoins des apprenants**

Il est d'abord indiqué dans notre offre de formation, que les formations sont ouvertes aux personnes en situations de handicap et les invite à compléter le questionnaire de recueil des besoins spécifiques afin que nous puissions nous préparer pour accueillir au mieux les apprenants.

### **- Quelques aménagements**

- **Accessibilité physique** : le lieu de formation habituel n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite (premier étage sans ascenseur), néanmoins, en cas de besoin, nous proposons des formations au centre Rungis Académie situé à proximité de nos locaux et où notre OF est adhérent. Leurs salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- **Documentation accessible**

Notre OF fournit des documents de formation dans des formats accessibles : version électronique compatibles avec des logiciels de lecture d'écran ; documents avec une police de caractère agrandie, ...

- **Adaptation du temps**

Nos formateurs sont flexibles dans la gestion du temps pour répondre aux besoins spécifiques des participants handicapés : pauses régulières, ajustements des horaires, ...

- **Formation et sensibilisation du personnel** : tous les salariés de la CNTF sont sensibilisés à l'accueil des personnes handicapées. Ils sont conscients des besoins spécifiques, savoir interagir et offrir une assistance appropriée aux apprenants handicapés.
- **Communication et participation inclusives** : notre OF favorise des discussions ouvertes en adaptant les méthodes pédagogiques pour impliquer tous les participants quels que soient leurs handicaps.

- **Evaluation des besoins individuels** : Nos formateurs font preuve de souplesse en évaluant les besoins individuels de chaque participant handicapé. Ils encouragent un dialogue ouvert avec eux pour comprendre leurs exigences spécifiques et adapter les aménagements en conséquence.